



Le 6 juin 2019, vous avez été destinataires d'un courrier du ministre Gérald Darmanin sur la réorganisation du réseau des Finances Publiques en Charente.

Nous tenons à vous dire que ce courrier est mensonger.

Comment oser dire que l'on souhaite renforcer fortement la présence des services publics dans les territoires alors que l'on annonce la fermeture de toutes les trésoreries (ou centre des finances publiques) de Charente au profit d'accueils de proximité qui ne seront que des coquilles vides !

Qui en assurera le service : des agents de la DDFIP, des agents territoriaux, des titulaires, des contractuels ?

Avec quels moyens et quelle fréquence ?

Alors même que se poursuivent les suppressions d'emplois ainsi que les baisses de budget qui mettent à mal de façon pérenne un service égalitaire à nos usagers.

D'ici 2022 ce sont 50 à 75 emplois qui vont encore être supprimés à la DDFIP en Charente !

Dès lors, comment parler d'augmenter les capacités d'accueils alors que toutes les permanences dans les mairies ont fermé les unes après les autres, faute d'agents disponibles et de lisibilité pour les usagers qui préfèrent se rendre sans rendez-vous dans les centres des finances publiques ?

Non, ceci n'est pas repensé pour répondre davantage aux besoins actuels des usagers, des collectivités locales, notamment rurales, et permettre une amélioration des conditions de travail des agents !

La course à la dématérialisation est dénoncée par la population qui est attachée au maillage territorial actuel de notre réseau et apprécie le professionnalisme et l'impartialité des agents des Finances Publiques.

Les collectivités locales n'auront plus de liens privilégiés avec leurs trésoreries et leurs agents. Pire, elles devront assumer le coût de la mise en place et du fonctionnement des « accueils de proximité » installés dans les Maisons de

Service Au Public (MSAP), opportunément renommés Maisons France Services (MFS).

Comment affirmer que c'est pour améliorer les conditions de travail des agents alors que brutalement, sans concertation (information n'est pas concertation), on annonce brutalement qu'ils partiront travailler pour certains à 50 km de leur ancien lieu de travail où souvent ils ont leur domicile !

Comment croire un ministre qui annonce que la fermeture depuis 2012 de 700 points de contact a été faite sans visibilité territoriale d'ensemble, sans concertation, alors qu'il affirmait le contraire jusqu'il y a quelques jours...

Ne vous laissez pas abuser par les éléments de langage du ministre qui servent à masquer son véritable objectif : faire des économies sur l'immobilier et supprimer encore plus des postes d'agents.

Le ministre Darmanin a de nouveau menti, le 19 juin, au journal télévisé de France 3 (le 19/20), lorsqu'il a dit :

« Non, il n'y aura pas de centres qui fermeront leurs portes. Il y aura par contre des agents qui accepteront, et nous avons un travail très important à faire avec eux dans les mois qui viennent, d'aller faire des permanences dans des mairies, d'aller faire des permanences dans des maisons des services publics, d'ouvrir ça et là de nouveaux lieux de services publics. »

Aussi nous vous engageons à protester haut et fort contre le projet Darmanin et à dénoncer cette supercherie qui consiste à présenter comme une revitalisation ce qui constitue une rétractation aussi inédite que brutale des services publics en milieu rural.

A cet effet, nous vous transmettons la vraie cartographie du plan Darmanin.

L'intersyndicale se tient à votre disposition pour vous rencontrer et venir, avec vous, à la rencontre des usagers.

Amélie BLANC et François POUYDEBASQUE (Solidaires Finances Publiques)
Thierry SOLAS (FO Finances Publiques)
Reynald HANON (CGT Finances Publiques)

intersyndicale.finances.charente@gmail.com